



# DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

architecte - paysagiste-concepteur - urbaniste

Cycle 1	Cycle 2		Cycle 3		Cycle 4			Lycée et supérieur					
Maternelle	CP	CE1	CE2	CM1 / CM2	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	2 <sup>de</sup>	1 <sup>ère</sup>	Ter	Université	+

## Objectifs

- Découvrir les professions d'architecte, d'urbaniste et de paysagiste-concepteur.  
Présentation du CAUE et de ses missions.

## Organisation pédagogique

- En salle de classe, pas de déplacement à prévoir
- Groupe de 10 à 25 élèves
- 1 séance de 1 à 3 h
- Matériel à fournir : ordinateur et vidéoprojecteur
- Documents préparés par le CAUE : diaporama et 1 livret par élève

## Déroulement de l'activité

- Présentation des études : diplôme requis, durée, passerelle possible, diplôme délivré et débouché
  - Domaines d'intervention et les liens entre ces différents métiers
  - Présentation de la démarche de projet et ses outils
  - Présentation de réalisations, à Dijon, d'architectes renommés
  - Métier au quotidien : les côtés positifs, satisfaisants et les contraintes ou difficultés
  - Liste des formations (écoles, université...) et leurs modalités d'entrée
  - Différentes carrières professionnelles

## Sujets abordés

- Les études, domaines d'interventions, le travail au quotidien

## Pour aller plus loin

- Visite d'une agence
- Vocabulaire technique du bâtiment
- Visites de sites
- Méthode d'analyse du paysage

1 rue de Soissons  
21000 Dijon  
Tél. : 03 80 30 02 38  
info@caue21.fr

[www.caue21.fr](http://www.caue21.fr)

ASSOCIATION LOI 1977 SUR L'ARCHITECTURE

21 Côte-d'Or  
**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement



# VISITE D'UNE AGENCE

architecte - paysagiste-concepteur - urbaniste

Cycle 1	Cycle 2		Cycle 3		Cycle 4		Lycée et supérieur						
Maternelle	CP	CE1	CE2	CM1 / CM2	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	2 <sup>de</sup>	1 <sup>ère</sup>	Ter	Université	+

## Objectifs

-  Découvrir l'environnement de travail d'un professionnel.

## Organisation pédagogique

-  En extérieur, nécessite de pouvoir se rendre sur place
-  Groupe de 10 à 25 élèves
-  1 séance d'environ 1 h
-  Aucun matériel à fournir
-  Documents préparés par le CAUE : diaporama et 1 livret par élève

## Déroulement de l'activité

-  Présentation de l'agence, de l'équipe et de leur cadre de travail :
  - Courte présentation des parcours professionnels des membres de l'équipe
  - Présentation des travaux réalisés, des projets en cours, sous forme de plans, de photos, de planches de concours, de maquettes carton ou virtuelles, etc...
  - Visite des espaces de travail : organisation fonctionnelle, matériel, outils, etc...

## Visites réalisées

-  Agence d'architectes : Atelier Calc, Dijon
- Agence de paysagiste-concepteur : Agence JDM paysagistes, Dijon

## Pour aller plus loin

-  Découverte des métiers
-  Vocabulaire technique du bâtiment
-  Visites de sites

1 rue de Soissons  
21000 Dijon  
Tél. : 03 80 30 02 38  
info@caue21.fr

[www.caue21.fr](http://www.caue21.fr)

ASSOCIATION LOI 1977 SUR L'ARCHITECTURE

21 Côte-d'Or  
**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement



# VOCABULAIRE TECHNIQUE DU BÂTIMENT

axé sur la présentation de projets de logements réalisés

Cycle 1	Cycle 2		Cycle 3		Cycle 4			Lycée et supérieur					
Maternelle	CP	CE1	CE2	CM1 / CM2	6 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	2 <sup>de</sup>	1 <sup>ère</sup>	Ter	Université	+

## Objectifs

- Appréhender le vocabulaire technique du bâtiment par la rencontre avec un architecte et la présentation de quelques exemples de projets de logements réalisés par son agence.

## Organisation pédagogique

- En salle de classe, pas de déplacement à prévoir
- Groupe de 10 à 35 élèves
- 1 séance de 1 à 3 h
- Matériel à fournir : ordinateur et vidéoprojecteur
- Documents préparés par le CAUE : diaporama et 1 livret par élève

## Déroulement de l'activité

- Il s'agit de faire découvrir les différentes étapes d'un projet de construction à travers la projection d'exemples concrets de bâtiments construits.  
Présentation complétée par un livret illustré.  
Intervention menée par le CAUE et un architecte concepteur des projets présentés.

## Sujets abordés

- Représentations graphiques, les différents acteurs de la construction, la réglementation applicable dans l'acte de construire, le vocabulaire technique des différents corps d'état.

## Pour aller plus loin

- Découverte des métiers
- Visite d'une agence
- Découverte d'un écoquartier

1 rue de Soissons  
21000 Dijon  
Tél. : 03 80 30 02 38  
info@caue21.fr

[www.caue21.fr](http://www.caue21.fr)

ASSOCIATION LOI 1977 SUR L'ARCHITECTURE

21 Côte-d'Or  
**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement